

## Cordon dunaire de la Rouquette (Identifiant national : 910030054)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 11311005)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon ; mise à jour Frédéric Andrieu (CBNMed), - 910030054, Cordon dunaire de la Rouquette. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030054.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon ; mise à jour Frédéric Andrieu (CBNMed)

Centroïde calculé : 666469°-1793924°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 24/04/2023

Date de première diffusion INPN :

Date de dernière diffusion INPN : 08/06/2023

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	10
9. SOURCES .....	10

# 1. DESCRIPTION

## 1.1 Localisation administrative

- Département : Aude (mer territoriale)
- Département : Aude
- Commune : Gruissan (INSEE : 11170)
- Commune : Narbonne (INSEE : 11262)

## 1.2 Superficie

67,15 hectares

## 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 0  
Maximale (mètre): 3

## 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

## 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF du "Cordon dunaire de la Rouquette" se situe sur le littoral audois, en face du massif de la Clape. Elle occupe un peu moins de 70 hectares de plage et d'arrière plage de la commune de Narbonne.

Le paysage se compose d'un cordon dunaire qui s'étire sur 1700 m de long et atteint 750 m dans sa plus grande largeur. Il est constitué de dunes en front de mer protégeant en arrière dune une dépression colonisée par des prés salés et des sansouires. Ce cordon littoral est situé au contact des stations touristiques balnéaires de Narbonne-Plage au nord-est et des Ayguades au sud-ouest (commune de Gruissan). Il est aisément accessible depuis route départementale D332 qui le long à l'ouest et est très fréquenté. C'est un espace sensible exposé à la pression anthropique avec l'urbanisation de sa zone arrière dunaire comme en témoignent un parc d'attraction aquatique, un parking et des campings.

La dépression en arrière des dunes témoigne des échanges hydrauliques qui s'opèrent avec la mer par l'aquifère et latéralement par l'étang des Ayguades lors de coups de mer. Les milieux de la ZNIEFF forment ainsi un système dynamique. Cette situation se traduit par des faciès de végétation caractéristiques et confère à cette zone un intérêt floristique et ornithologique.

Une dizaine de plantes déterminantes caractérise cette zone, avec des espèces liées d'une part aux milieux sableux des dunes, d'autre part aux milieux halophiles en arrière du cordon. La végétation dunaire abrite des espèces typiques des substrats sableux (espèces psammophiles) comme par exemple : l'Euphorbe péplis (*Euphorbia pepalis*), espèce protégée au niveau national qui croit préférentiellement sur le haut des plages et en avant dune ; la Crucianelle maritime (*Crucianella maritima*), espèce strictement méditerranéenne inféodée aux dunes fixées ; le Faux-orlaya nain (*Pseudorlaya pumila*), espèce protégée au niveau national liée aux zones ouvertes et écorchées de la dune et de l'arrière dune... En arrière dune, au sein des étendues temporairement humides et salées, s'observent des espèces du cortège des Saladelles avec notamment : le Grand statice (*Limoniastrum monopetalum*), espèce protégée au niveau national qui possède dans l'Aude la quasi totalité de ses populations naturelles en France ; le Statice à feuilles de pâquerette (*Limonium bellidifolium*) ; le Statice de Legrand (*Limonium legrandii*), espèce considérée comme endémique languedocienne des prés salés littoraux entre le nord des Pyrénées-Orientales et l'ouest de l'Hérault ; le Myriolimon fêrule (*Myriolimon ferulaceum*), espèce ouest méditerranéenne qui atteint sa limite orientale de distribution vers Agde.

Le cordon dunaire remplit par ailleurs un rôle important pour la nidification, l'alimentation et le repos de quelques espèces déterminantes d'oiseaux. Il accueille en particulier les reproductions du Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) et de la rare Sterne à front blanc (*Sternula albifrons*).

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Parc naturel régional

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur les activités humaines*

Comme toutes les plages et arrière-plage du Languedoc, le site de la Rouquette est un lieu très fréquenté, en particulier en période estivale. De nombreux équipements à vocation touristique sont édifiés à ses abords dans la zone d'arrière-dune (stations balnéaires, camping, parc d'attraction nautique, parkings), auxquels s'ajoutent sur la plage des équipements temporaires au cours de la saison touristique estivale (restaurants, activités de loisirs diverses).

### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

<b>Patrimoniaux</b>	<b>Fonctionnels</b>	<b>Complémentaires</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Critères d'intérêts patrimoniaux</li><li>- Floristique</li><li>- Phanérogames</li></ul>		

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Contraintes du milieu physique

#### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre englobe l'ensemble fonctionnel et interconnecté constitué par le système dunaire et son arrière dune entre la station balnéaire de Narbonne Plage et l'étang des Ayguades. Il est délimité par :

- au sud-est, la mer ;
- au nord-ouest, la D332 ou les zones urbanisées (parc d'attraction nautique et parking côté Narbonne Plage) ;
- au nord-est, la limite avec l'urbanisation de Narbonne Plage ;
- au sud-ouest, la berge de l'étang des Ayguades et de son grau, ainsi que la limite avec le camping "la Côte des Roses".

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

#### *Commentaire sur les facteurs*

Comme tous les fronts de mer, cette bande de terre qui s'étire le long du littoral est sensible aux tempêtes et coups de mer. Ces phénomènes sont le moteur naturel de l'installation, l'ordonnement et de la pérennité des milieux dunaires et arrière-dunaires. Ils méritent de ne pas être bloqués ou freinés pour assurer le bon fonctionnement des milieux et le maintien dans la durée du patrimoine naturel faunistique et floristique qui leur est associé. Il faut aussi veiller à maintenir une zone tampon (côté terre) pour permettre l'évolution naturelle et le rôle protecteur de la dune et son arrière-dune, notamment en cas d'élévation marine.

A proximité de campings, d'un complexe aquatique, d'une station balnéaire et d'une route départementale, le site est menacé : piétinement des végétaux, érosion des dunes, pollution, dégradation des habitats, déchets. Des efforts d'encadrement de la fréquentation humaine ont été réalisés ces dernières années : aménagement de passages piétonniers, mise en défens des zones sensibles (pose de ganivelles par exemple), application de la réglementation déjà existante concernant la circulation des véhicules à moteur. L'espace d'évolution de la dune reste cependant contraint par les aménagements permanents réalisés au contact de l'espace dunaire (parkings, parc d'attraction).

Enfin, certaines plantes exotiques peuvent menacer les habitats. Il faudra veiller à contrôler leur développement dans les habitats naturels.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> </ul>

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	16.22 <i>Dunes grises</i>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit rousseline</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		1	2	2019 - 2020
	3555	<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)	<i>Martinet pâle</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		3	3	2019 - 2019
	2502	<i>Casmerodius albus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grande Aigrette</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		1	1	2018 - 2018
	3142	<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	<i>Gravelot à collier interrompu, Gravelot de Kent</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		1	4	2018 - 2019
	3352	<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	<i>Sterne naine</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		1	3	2018 - 2020
Phanérogames	93298	<i>Crucianella maritima</i> L., 1753	<i>Crucianelle maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		1	100	2004 - 2021
	96032	<i>Elytrigia elongata</i> (Host) Nevski, 1936	<i>Chiendent allongé, Élytrigie allongée</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		101	1000	2018 - 2018
	97607	<i>Euphorbia pepilis</i> L., 1753	<i>Euphorbe péplis</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		1	1000	1828 - 2020
	106037	<i>Limoniastrum monopetalum</i> (L.) Boiss., 1848	<i>Faux limonium monopétale, Grand statice, Statice monopétale, Limoniastrum monopétale, Limoniastre</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		1	10000	2004 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106046	<i>Limonium bellidifolium</i> (Gouan) Dumort., 1827	<i>Limonium à feuilles de pâquerette, Statice à feuilles de pâquerette</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie				1912 - 2005
	106083	<i>Limonium legrandii</i> (Gaut. & Timb.-Lagr.) Erben, 1978	<i>Limonium de Le Grand, Statice de Le Grand</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		1	1000	1995 - 2018
	717323	<i>Myriolimon ferulaceum</i> (L.) Lledó, Erben & M.B.Crespo, 2005	<i>Myriolimon férule, Statice fausse férule, Limonium fausse férule, Limonium férule</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		11	100	2018 - 2018
	114854	<i>Polygonum robertii</i> Loisel., 1827	<i>Renouée de Robert</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		11	100	2018 - 2018
	116210	<i>Pseudorlaya pumila</i> (L.) Grande, 1925	<i>Faux orlaya nain, Fausse girouille des sables, Orlaya nain, Orlaya maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie				1912 - 2012
	125990	<i>Teucrium dunense</i> Sennen, 1925	<i>Germandrée des dunes</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie				2012 - 2012

## 7.2 Espèces autres

Non renseigné

## 7.3 Autres espèces à enjeux

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	<i>Héron cendré</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		1	1	2019 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2514	<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cigogne noire</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		1	1	2019 - 2019
	2497	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Aigrette garzette</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		1	1	2020 - 2020
	3656	<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cochevis huppé</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		2	6	2019 - 2020
	4064	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet motteux</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		1	1	2019 - 2019
	4232	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	<i>Fauvette mélanocéphale</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		1	1	2019 - 2019
93777	<i>Cynanchum acutum</i> L., 1753	<i>Scammonée aiguë,</i> <i>Scammonée de Montpellier</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie				2018 - 2018	
106044	<i>Limonium auriculae-ursifolium</i> (Pourr.) Druce, 1928	<i>Limonium à feuilles d'oreille-d'ours,</i> <i>Statice à feuilles de lychnide, Statice à feuilles de lychnis</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		11	10000	2004 - 2018	
112070	<i>Pancratium maritimum</i> L., 1753	<i>Pancrais maritime,</i> <i>Pancrease maritime,</i> <i>Lis maritime,</i> <i>Lis des sables,</i> <i>Lis de mer</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie				2004 - 2005	
124599	<i>Sphenopus divaricatus</i> (Gouan) Rchb., 1830	<i>Sphénope divariqué,</i> <i>Sphénope,</i> <i>Pâturin divariqué</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie				2009 - 2009	

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2497	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Enjeux	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique ( <a href="#">lien</a> )
	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion ( <a href="#">lien</a> )
	2514	<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3142	<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3352	<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
3555	<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
3656	<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4064	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
			Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
			Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe ( <a href="#">lien</a> )	
4232	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	97607	<i>Euphorbia peplis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	106037	<i>Limoniastrum monopetalum</i> (L.) Boiss., 1848	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	106044	<i>Limonium auriculae-ursifolium</i> (Pourr.) Druce, 1928	Enjeux	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	106046	<i>Limonium bellidifolium</i> (Gouan) Dumort., 1827	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	106083	<i>Limonium legrandii</i> (Gaut. & Timb.-Lagr.) Erben, 1978	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	116210	<i>Pseudorlaya pumila</i> (L.) Grande, 1925	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Mlle Alexandra BETTAS-REGALIN, CBNMP		
	SINP Occitanie		